



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Décembre 2021

Informations MAIRIE :

Les horaires :

Lundi de 16h à 19h - Mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 9h à 12h

Vous pouvez nous contacter via la boîte mail : mairie.audrieu@orange.fr - Tél : 02 31 80 21 51

Informations sur Facebook : Municipalité Audrieu

Philippe GAUTIER, 1^{er} adjoint : 06 10 47 47 65

André VERGER, 2^{ème} adjoint : 07 72 14 70 11

Gaëlle BERNARD, 3^{ème} adjoint : 06 85 40 96 55

VIE QUOTIDIENNE

Nouvelles du conseil :

M. le Maire étant toujours absent, c'est M. Philippe GAUTIER, 1^{er} adjoint, qui continue d'assurer les fonctions du quotidien.

Les autorités compétentes ont accepté la démission de M. Alain MIREY de ses fonctions d'adjoint et de conseiller. M. Olivier CAVE, suivant de liste, nous a fait part de son souhait de ne pas intégrer le conseil municipal. Par conséquent, c'est Mme Karine LE VILLAIN, suivante de liste qui a été installée lors du conseil municipal du 1^{er} décembre 2021.

Lors de ce conseil, M. André VERGER a été élu 2^{ème} adjoint.

Fermeture mairie

Nous vous rappelons que la mairie sera fermée du lundi 20 décembre au vendredi 31 décembre inclus.

Permanences des élus le samedi de 10h à 12h :

En janvier : 8,15,22 et 29 // en février : 5,19 et 26.

Inscription sur les listes électorales : (date limite le 4 mars 2022)

Les élections Présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous n'avez plus de documents à remplir ni à signer.

Il vous suffit de nous retourner, soit par courrier, soit par mail, soit directement à l'accueil de la mairie, la photocopie de vos pièces d'identité, accompagnées d'un justificatif de domicile, en nous indiquant vos numéros de téléphone et vos adresses mail.

Si vous étiez inscrits dans une autre commune, le rattachement se fera automatiquement sur notre liste électorale.

Les nouvelles cartes d'électeurs doivent arriver en mars 2022.

Collecte des ordures ménagères :

Contrairement à ce que nous indiquions dans le « BIEN VIVRE ENSEMBLE » d'octobre 2021, les litières de chat et les crottes de chien peuvent être déposées dans les poubelles noires.

Animations, Jeunesse : (selon les règles sanitaires en vigueur)

- Samedi 4 décembre, nous avons accueilli le départ du relais du vin chaud, relais en faveur du Téléthon.
- Samedi 11 décembre, le colis des aînés a été distribué soit 34 colis (45 personnes).
- Samedi 11 décembre, organisé à la SMA d'Audrieu, 75 enfants ont assisté au spectacle de magie et ont reçu de la part du père Noël un sachet de chocolat. Ils sont repartis avec un goûter à emporter.
- Samedi 8 janvier, 16h place des commerces, goûter du comité des fêtes à l'occasion des résultats du plus beau sapin.

Collecte des sapins :

Nous vous invitons à déposer vos sapins au pied de l'un des sapins du comité des fêtes et ce le dimanche 9 janvier (pas avant, pas après).

Vous pourrez également déposer vos sapins personnels sur le point de collecte situé dans la cour de la mairie du samedi 8 janvier jusqu'au dimanche 23 janvier.

Comptant sur votre bienveillance pour que cette collecte puisse être renouvelée.

Vœux du conseil : (selon les règles sanitaires en vigueur)

Rencontrons-nous à la salle multi-associative (SMA) le vendredi 21 janvier à partir de 19h.

Nos amis les bêtes :

De plus en plus de chiens s'échappent, merci à leurs maîtres de faire le nécessaire. Nous serons dans l'obligation de contacter la gendarmerie et la fourrière si la situation perdure.

Pour la propreté de la commune, par respect pour les Aldériens et celui des services techniques, merci de bien vouloir ramasser les déjections de vos animaux aussi bien sur la voie publique que sur les espaces verts.

Des sacs sont à disposition place des commerces.

Pour rappel, les chiens sont interdits dans le cimetière, à l'aire de jeux, au city stade et sur le stade.

Balayeuse :

- La balayeuse est contrainte de contourner les véhicules garés aux abords des trottoirs et caniveaux si bien que certaines parties ne peuvent être nettoyées.

- Date de son passage : 7 janvier / 8 février / 1 mars / 13 avril / 10 mai / 14 juin

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

Votre équipe municipale